



Des coeurs de commune attractifs... 18 experts en ont esquissé les contours !

L'attractivité des coeurs de commune... réflexion en cours !

Le territoire de la province de Luxembourg est constitué d'un maillage de petites villes, bourgs et villages. Parfois perçu comme un handicap pour le développement, ce maillage peut pourtant être la base d'une structure territoriale résiliente et durable.

Au sein de cette structure, quelle que soit leur échelle, les chefs-lieux communaux, appelés ici coeurs de commune, jouent un rôle prépondérant dans la vitalité et l'attractivité des communes. Ces lieux centraux sont souvent bien situés pour y développer du logement, des services, du tourisme, des commerces...

En 2018, la MURLA a voulu poser les bases d'une réflexion sur le devenir et le rôle de ces coeurs de commune au sein d'un maillage territorial à faible densité.



Ce travail a logiquement commencé par une prise de connaissance du sujet, des études menées, des solutions mises en place à l'extérieur. Cette étape comprenait également l'identification des petites villes, bourgs et villages concernés sur notre territoire d'action ainsi que des acteurs agissant sur ces territoires.



Le 20 novembre 2018, il était temps d'initier la réflexion avec un panel plus large. La MURLA a mobilisé son réseau des services communaux de l'urbanisme pour identifier les constats sur la situation actuelle des coeurs de commune du centre et du sud Luxembourg.



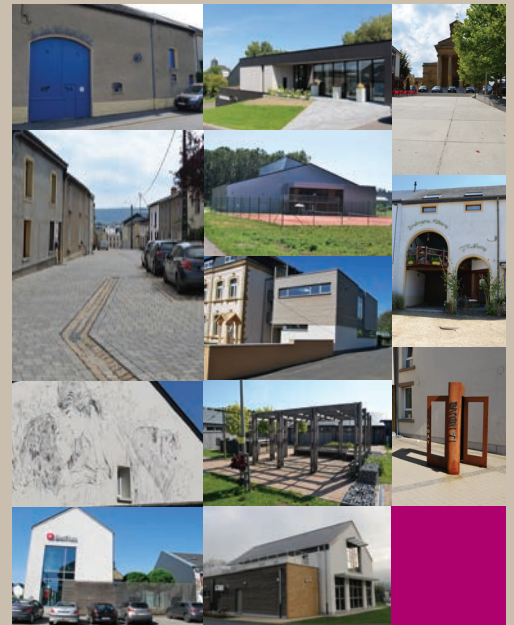
Le 25 juin 2019, c'est un séminaire d'expert que la MURLA a organisé pour favoriser les échanges entre les différents acteurs, partager les bonnes pratiques et en valoriser les résultats ! **Ce bulletin retrace le déroulement de cette journée ô combien estivale (33°C) et invite à en découvrir davantage dans le rapport complet sur notre site : www.murla.be**



Et après ? La MURLA ne compte pas en rester là... Au cours des mois à venir, il est prévu de sortir une « fiche recommandations pour susciter l'attractivité d'un coeur de commune » à destination des acteurs et élus locaux. En complément de cette fiche, un tour d'horizon des bonnes pratiques déjà mises en place sera valorisé par le biais de nos médias (Facebook, bulletin de liaison, site internet...). Restez donc connectés !

La MURLA prospective

Peut-être nous avez-vous vu cet été ou l'été passé, appareil photo et cartes à la main ? Ni voleurs, ni contrôleurs, c'était bien les membres de la MURLA partis à la découverte de leur territoire et des projets de qualité ! Cette prospection nous permettra non seulement de valoriser les bons exemples mais aussi de compléter la réflexion sur l'attractivité des coeurs de commune ! Ci-dessous un patchwork de ce que l'on a trouvé (entre autre)... Saurez-vous retrouver où ces photos ont été prises ?



L'attractivité des coeurs de commune, un séminaire en 4 temps...

Le 25 juin dernier, 18 experts se sont rassemblés à Attart par une journée caniculaire pour échanger, débattre et converger sur la thématique de l'attractivité des coeurs de commune. Ces 18 experts ont été choisis minutieusement par la MURLA pour former un panel diversifié tant par leur fonction que par leur territoire d'action. La journée fut intense et les cerveaux ont été mis à rude épreuve... mais les résultats ont été à la hauteur du challenge ! Ci-dessous, un court récapitulatif du déroulement de cette journée.

Temps 1 - On cadre les débats

Pour cerner les échanges de la journée, il fallait définir, ou au moins illustrer, ce que peuvent être « l'attractivité » et un « coeur de commune ». En tant qu'organisme chargé de dialoguer et de communiquer sur les thématiques de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, il nous a semblé important d'introduire la journée de manière concrète avec trois restitutions d'expériences.

- **La glace à la fourme** : court métrage dont un des objectifs était d'imaginer des pistes de redynamisation des coeurs de bourg à travers une approche humoristique. Lien vidéo : <https://vimeo.com/66013330>
- **Le développement de Martelange par Damien Volpagni** : présentation mettant en avant une démarche volontariste et multisectorielle de développement d'un coeur de commune.
- **Arlon Identity Rurban Project par Johanna Jacob** : présentation qui relate l'importance que peuvent avoir la participation citoyenne et les plateformes d'intelligence collective pour faire émerger des outils d'urbanisme et d'aménagement du territoire opérationnels. <http://www.commonparadox.com>

Ces récits nous ont permis d'aborder directement la **multiplicité des échelles** des coeurs de commune (village, bourg et ville) et la nécessaire **pluralité de l'attractivité**.

La définition de l'attractivité se trouve en dernière page de ce bulletin... Quant aux stratégies pour y arriver, et sans en dévoiler davantage, on peut citer 5 grands axes : **centralisation - valorisation - dynamisation - participation et séduction**.



Temps 2 - Aujourd'hui, où en est-on ?

Au cours d'une exploration réalisée en 2018, un ensemble de constats (situation actuelle des coeurs de commune) ont été posés par le **réseau des services communaux de l'urbanisme du territoire de la MURLA**. Ces constats ont été classés en quatre catégories :

- socio-économique et culturel ;
- cadre de vie ;
- logement ;
- mobilité.

Tout au long d'un World Café, les experts ont pu prendre connaissance de ces constats et exposer leurs opinions sur certains sujets. **Globalement, les constats pointés par les services communaux de l'urbanisme sont partagés par nos experts.**

Toutefois, ces convergences sont tantôt nuancées, tantôt complétées par :

- **des réflexions stratégiques** : considération d'une échelle macro, transversalité des thématiques, prise en compte des réseaux intercommunaux, valorisation de spécificités pour contourner la concurrence, place de l'humain, etc.
- **des réflexions thématiques** : la place de la nature, la distinction entre services et commerces, le tourisme et l'hébergement touristique, l'avenir des églises...

Un questionnement préoccupant persiste dans les thématiques du logement et de la mobilité : densifier les coeurs de commune et y réserver moins de place à la voiture, **est-ce bien en phase avec les besoins et souhaits des citoyens ?**

Temps 3 - Vers quoi va-t-on ?

Après ce premier état des lieux, les participants sont invités à énoncer des tendances qui pourront avoir un impact sur l'attractivité des coeurs de commune. Quatre inducteurs de réflexion leur ont été proposés...

- **La continuité** : une réalité/tendance actuelle qui va se poursuivre.
- **La transformation** : une réalité/tendance actuelle qui va se transformer.
- **L'apparition** : une réalité/tendance qui va émerger et devenir de plus en plus présente.
- **La résolution** : une réalité/tendance qui devrait disparaître suite à des actions entreprises ou à des dynamiques du terrain.

Sur base de ces inducteurs, différentes tendances sont évoquées. Parmi celles-ci, relevons-en deux...

- **Un intérêt grandissant pour les productions en circuits courts et la valorisation des ressources locales.** Une tendance qui ne peut qu'être bénéfique pour le développement endogène, particulièrement essentiel dans les régions rurales en général et dans la province de Luxembourg en particulier.
- **L'accroissement de l'investissement humain** dans la collectivité (initiatives citoyennes, co-production, etc.). Activé depuis plusieurs décennies dans les nombreuses communes en développement rural, ce levier de développement qu'est la participation citoyenne est appelé à s'exercer toujours davantage.

A travers les différentes tendances, un double risque de fracture est évoqué :

- **la fracture numérique** entre territoires bien connectés et zones blanches ;
- **la fracture sociale** par l'accroissement des inégalités et l'augmentation de la pauvreté.

Territoire à faible densité de population, la province de Luxembourg est en effet particulièrement concernée par la stratégie numérique de la Wallonie et le défi du très haut débit pour tous les territoires, y compris les moins densément peuplés. Quant à la fracture sociale, il faut y être d'autant plus attentif dans une province où des milliers de travailleurs traversent chaque jour la frontière luxembourgeoise pour y bénéficier de niveaux de salaires significativement plus élevés qu'en Wallonie.



Temps 4 - Et pour demain, que fait-on ?

Inspirés par l'ensemble des échanges de la journée, les groupes de travail se sont lancés dans un dernier sprint pour faire émerger **9 fiches projets** « Stratégies & actions en faveur de l'attractivité des coeurs de commune ».

Sur l'ensemble des propositions formulées par les participants, nous avons pu observer des convergences autour de certaines thématiques :

- **les initiatives citoyennes** (3 projets) ;
- **les coopérations transcommunales** (2 projets) ;
- **la rénovation du bâti** (2 projets).

Une thématique « **technologie de la communication** » ainsi qu'une autre concernant la mise en place d'une **politique foncière** viennent compléter le tableau.

Notons aussi que quelques-unes des propositions sont déjà mises en oeuvre, au moins partiellement, en Belgique ou à l'étranger. Ceci renforce le constat qu'il existe une réelle **déficience en communication structurée, efficace et pragmatique**, autour des nouvelles réalisations permettant d'enclencher une autre approche d'attractivité territoriale.

En guise de mise en bouche, quelques-uns des éléments intéressants issus du séminaire...

Une définition qui cadre les débats

➤ L'attractivité c'est la capacité d'un espace, d'un territoire donné, à attirer et concentrer durablement une diversité de fonctions et d'acteurs.

Des constats éloquentes

➤ Pourquoi les gens marchent-ils sans problème des heures dans un centre commercial alors qu'ils cherchent souvent à se garer au plus près des commerces dans les cœurs de commune ?

➤ Les appartements en province de Luxembourg ne représentent encore qu'une faible part de la production de logements (comparativement à d'autres provinces). Pourtant, nombreux sont ceux qui pointent une suroffre en la matière. Y aurait-il une certaine forme de rejet de ce type de logement en milieu rural et semi-rural ?

➤ Les logements non isolés se vendent moins chers mais se révèlent plus coûteux à l'usage en consommation de chauffage. Ne faut-il pas légiférer sur la transparence des coûts de rénovation énergétique dans le cadre de l'achat d'un bâtiment ?

Un zeste de sociologie

➤ A la clôture des échanges, il a d'une part parfois été ardu de cibler ce qui relève de constats, de tendances ou de perspectives. D'autre part, la tension entre intérêts individuel et collectif s'est parfois immiscée dans les échanges. Il semble dès lors que notre société soit belle et bien en transition et que nous sommes à une période charnière vers un nouveau mode de fonctionnement. Chacun le perçoit un peu différemment mais tout le monde s'accorde pour dire que le passage vers une société et des territoires plus durables est en cours. Entre individualisme et conscience collective, entre confort personnel et dynamiques citoyennes, la société actuelle cherche cet équilibre qui permettra l'épanouissement de chacun au sein d'une structure territoriale réellement durable.



Le rapport complet

Sur le site internet de la MURLA, vous trouverez le rapport complet du séminaire. Ce copieux document relate principalement les échanges et résultats issus de la journée mais aussi :

- les constats préalablement établis avec le réseau des services communaux de l'urbanisme du territoire de la MURLA ;
- les conclusions, réflexions et compléments de la MURLA ;
- les méthodes d'animation utilisées ;
- ...

Découvrez-le sans tarder ! www.murla.be

Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne a.s.b.l.

rue des Potiers, 304 - 6717 ATTERT
tél.: 063/22 98 16 | fax: 063/23 22 29
email: info@murla.be | www.murla.be

Avec le soutien de la Wallonie